

Lieux en souffrance

LE GAUMONT ITALIE

Une histoire qui tourne mal

C'est l'histoire d'une opération immobilière de plusieurs millions d'euros qui prouve à quel point une petite association de quartier peut contrarier les projets de grands groupes. Depuis sa fermeture en janvier 2006, le cinéma Gaumont Italie n'est ni exploité, ni loué, ni vendu. Europalaces qui gère le parc de cinémas de Gaumont et de Pathé a bien signé un contrat de vente avec le géant de l'immobilier Hammerson, mais une clause suspensive empêche Europalaces de toucher son chèque. Car si Hammerson veut bien acheter le lieu, « c'est à la condition d'obtenir l'accord du tribunal administratif ». Et c'est là que le bât blesse. Hammerson a déposé un permis de construire en juin 2006. Mais des riverains de la place d'Italie ont créé l'association « Sauvons le grand écran » (Sauge). Du coup, alors qu'Hammerson avait obtenu un premier feu vert de la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) en juin 2006, « nous avons bloqué le dossier en déposant un recours en septembre », raconte Marie-Bridgette Andrei, présidente du collectif Sauge. Depuis, nul ne sait quand le dossier sera examiné.

Pour ne rien arranger, le dossier pourrait être utilisé en vue des élections municipales en mars 2008. Pour financer la construction du Gaumont Italie, Gaumont aurait bénéficié de subventions de la Ville. En échange de quoi, le groupe s'était engagé à ne pas transformer le lieu perdant vingt ans. Dès 1991, cette clause aurait été revue. Et Gaumont avait obtenu de pouvoir vendre son cinéma dès novembre 2006. En le fermant dès janvier 2006, le groupe a devancé l'accord de neuf mois.

ENQUÊTE